



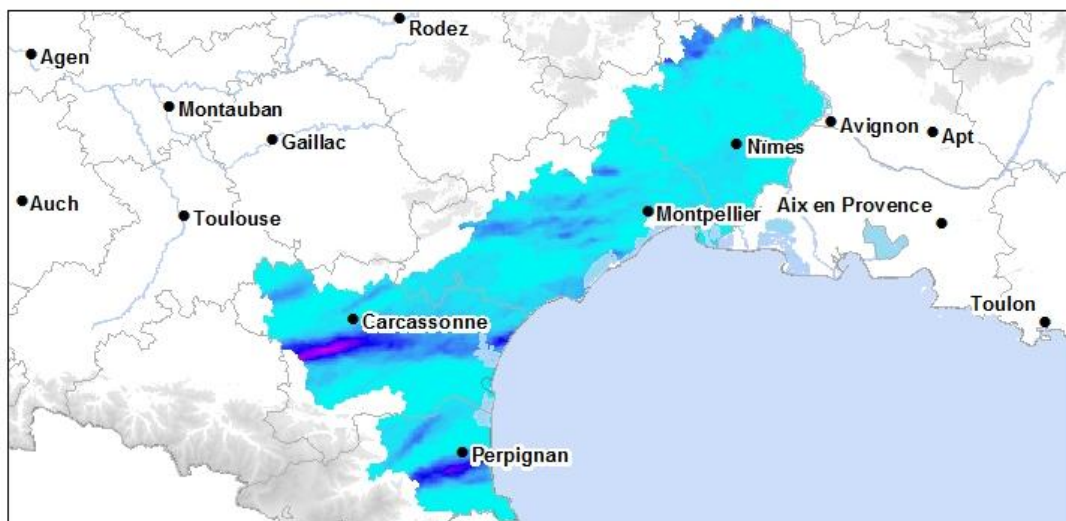
A retenir

EUDEMIS	Vol de la 3 ^{ème} génération et dépôt de pontes en cours.
FLAVESCENCE DOREE	Symptômes bien visibles
ACCIDENTS CLIMATIQUES	Echaudage, stress hydrique et thermique

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[Note-technique-commune-vigne-2026.pdf](#)
[BSV LR mars 2026 annexes modèles](#)

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire du 13/07 au 19/07/2026 – échelle du Min au Max (0 à 29 mm)
Source IFV



4260719:
mini=0.0mm - maxi=28.8mm

Valeur
Elevée : 30
Faible : 0

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de l'Hérault,
des Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie

écophyto

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou L ou BBCH 77) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à **fin véraison** » (stade 37 ou BBCH 89) dans les **parcelles précoces**.

Les stades majoritairement observés vont de « **début véraison** » (stade 35 ou BBCH 81) à « **mi-véraison** » (stade 36 ou M ou BBCH 85).



Stade mi-véraison

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

× **Données de modélisation : ACTIV** (modélisation arrêtée au 19 juillet)

	Début du vol de 3ème génération (10 % des imagos)	Début des pontes de 3ème génération (10 % des pontes)	éclosions (10% de larves L1)
ALAIGNE	25/7	29/7	3/8
CARCASSONNE	17/7	21/7	26/7
LEUCATE	13/7	17/7	22/7
LEZIGNAN	13/7	17/7	22/7
NARBONNE	9/7	13/7	17/7
BAGNOLS SUR CEZE	16/7	20/7	25/7
BOURDIC	21/7	26/7	30/7
CARDET	24/7	29/7	3/8
GENERAC	12/7	16/7	21/7
SOMMIERES	18/7	23/7	28/7
TAVEL	18/7	22/7	27/7
VAUVERT	11/7	15/7	19/7
BEZIERS	9/7	13/7	17/7
FRONTIGNAN	7/7	12/7	15/7
LAURENS	15/7	19/7	24/7
MARSEILLAN	11/7	15/7	20/7
OLONZAC	11/7	14/7	19/7
PLAISSAN	13/7	17/7	22/7
POUZOLLES	10/7	14/7	19/7
PRADES SUR VERNAZOBRE	12/7	16/7	21/7
ST CHRISTOL	14/7	19/7	24/7
ST JEAN DE FOS	16/7	21/7	25/7
VALFAUNES	19/7	24/7	28/7
VILLEMAGNE L'ARGENTIERE	26/7	30/7	4/8
LAROQUE DES ALBERES	4/7	10/7	14/7
PERPIGNAN RIVESALTES	5/7	10/7	14/7
SAINT PAUL FENOUILLET	18/7	22/7	27/7

× **Aude**

La fréquence des perforations de 2^{ème} génération dans les parcelles impactées varie de 5 à 100 %. Les dernières observations font état aussi de dégâts dans quelques parcelles confusées.

Le vol de 3^{ème} génération a démarré sur l'ensemble du département.

Les pontes sont présentes sur différents secteurs : Corbières maritimes, parties précoces du Limouxin...

commune du piège + lieu-dit de la parcelle	Cabanes Fleury pageze	Caves	Bages	Portel des Corbières	Talairan	Issel- en Cals	Tuchan	Coursan la pardeilhane
nb papillons G3 semaine 30	6	4	73	0	0	6	0	6
commune du piège + lieu-dit de la parcelle	Lagrasse borde rouge	Ormaisons cendrillon	Monze carbonnac	Laure Minervois	Sallèles Cabardès villatade	Rieux-Minervois st josph	Aigues Vives la thibaude	Douzens lalande
nb papillons G3 semaine 30	0	0	0	0	0	2	4	0
commune du piège + lieu-dit de la parcelle	Cascastel bera	Embres	ginestas pouzeranque	Canet	Argeliers	St Nazaire	Cruscades olivery	Carlipa- St André
nb papillons G3 semaine 30	3	0	0	0	0	0	1	13
commune du piège + lieu-dit de la parcelle	Montréal	Mazerolles du Razes - Rau Ouest	Arzens - Fontorbe	Lauraguel - Ruisseau de l'Albane	Alaigne - Cazes	Pezens-Molière	Pezens pourquié	
nb papillons G3 semaine 30	0	0	0	27	0	0	0	

× Gard

Le vol de 3^{ème} génération se poursuit dans les secteurs précoces et débute en secteurs plus tardifs. Les captures sont irrégulières : très peu de papillons sont piégés en Vallée du Rhône et jusqu'à 60 en Costières.

Dans les Costières, les Sables et le Sommiérois, des pontes fraîches et quelques pontes en évolution sont observées ce début de semaine, le seuil de risque est parfois atteint.

× Hérault

En zones précoces, de très rares pontes sont observées le 10 juillet, elles sont plus facilement observées à partir du 15 juillet. Dans ces zones, des œufs au stade tête noire et les toutes 1^{ères} éclosions sont visibles.

En zones moyennes, le dépôt des pontes débute dans de nombreuses situations. A ce jour, les effectifs de pontes sont assez faibles, même si des dépassements de seuil de risque sont notés.

× Pyrénées-Orientales

Le vol de 3^{ème} génération a débuté dans le vignoble départemental.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont observés depuis la semaine dernière dans les secteurs de La Plaine Nord et Sud Tech, le Cru Banyuls, les Aspres 1^{ers} Coteaux et la Moyenne Vallée de l'Agly.

A ce jour, les effectifs de pontes sont assez faibles, même si des dépassements de seuil de risque sont notés.



Ponte fraîche



Ponte en évolution



Ponte stade tête noire

Évaluation du risque : il est en augmentation.

Surveillez les pièges, le dépôt de pontes et leur stade d'évolution.

Seuil indicatif de risque : 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

• **Pyrâle du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

× Aude

Le vol est globalement en stagnation selon les secteurs, les prises de papillons restent plutôt faibles. Dans les parcelles de référence, pour le moment, il n'a pas été observé de « dégâts » ou de chenilles.

Dans des pièges alimentaires, les prises de papillons sont plus conséquentes : exemple pour les Hautes-Corbières : 36 sur la commune de Cascastel et 25 pour St Jean de Barrou.

Commune	Paraza	Raissac d'aude	Caves	Laure Minervois	Portel des Corbières	Homps	Canet d'aude
nb papillons semaine 30	4	2	3	0	1	2	2
Commune	Rieux Minervois	Sallèles Cabardès	Aigues-Vives	Coursan	Cabanes de Fleury	Bages	Talairan
nb papillons semaine 30	1	0	0	1	0	0	0
Commune	St Nazaire	Cruscades	Douzens	Lagrasse	Capendu	Ornaisons Cendrillon	Bagnoles-Parazols
nb papillons semaine 30	5	0	1	0	0	0	0
Commune	Arzens	Carcassonne-Herminis	Pezens-Molière	Tuchan	Cascastel	Embres	ginestas pouzeranque
nb papillons semaine 30	1	0	0	0	0	7	0

× Gard

Les captures sont globalement faibles dans l'ensemble du département. Localement dans les Sables et les Costières, les piégeages s'intensifient : de 20 à 40 papillons sont notés.

Très localement, des nids sont observés.

× Hérault

Les effectifs hebdomadaires des pièges restent globalement faibles.

De rares larves sont toujours observées dans de rares parcelles. Dans certaines parcelles à historique, quelques dégâts sont signalés, mais ils restent anecdotiques.

× Pyrénées-Orientales

Quelques papillons sont notés dans les pièges du réseau d'observation.

Quelques rares larves sont observées.

Évaluation du risque : il continue d'augmenter, relever régulièrement les pièges et observer les larves au sein des grappes.



Larve au sein d'une grappe

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

• Situation au vignoble

× Aude

La maladie a tendance à évoluer uniquement dans les parcelles déjà atteintes principalement sur les cépages sensibles. On ne note pas une augmentation de la fréquence des symptômes sur le reste du vignoble.

× Gard, Hérault

La véraison est bien amorcée, la maladie n'évolue plus.

× Pyrénées-Orientales

La maladie est toujours présente dans le vignoble départemental. Son intensité décroît avec l'avancement des stades phénologiques. Quelques parcelles (comme des Chardonnay) présentent encore des symptômes actifs.

Évaluation du risque : du fait de l'avancement des stades phénologiques et des conditions climatiques, le risque est désormais faible.

Techniques alternatives :



Il existe des produits de biocontrôle utilisables contre cette maladie. Pour connaître ces produits et leurs utilisations consulter [l'annexe ci-jointe](#).



Résistance : l'oidium présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

MILDIU (Plasmopara viticola)

• Situation au vignoble :

× Vignoble régional

Cette semaine aucun nouveau symptôme n'est observé et les symptômes sont le plus souvent secs. Quelques symptômes de mildiou mosaïque sont observés. Dans les Pyrénées-Orientales, il est observé dans certaines parcelles un léger redémarrage de vieilles taches due à la présence de fortes humidités.

Évaluation du risque : il est nul à faible, la véraison diminue fortement le risque sur grappe. Le risque ne concerne plus que les feuilles.

Techniques alternatives :



Il existe des produits de biocontrôle utilisables contre cette maladie. Pour connaître ces produits et leurs utilisations consulter [l'annexe ci-jointe](#).



Résistance : le mildiou présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

FLAVESCENCE DOREE

• Éléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la **décoloration du feuillage** (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent

« cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages ;

- le **dessèchement des rafles** avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries, qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes ;

- l'**aoûtement absent ou partiel**, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.



Symptômes sur cépages rouge et blanc

• Situation au vignoble

× Vignoble régional

Des adultes sont observés.

Les symptômes continuent de s'exprimer au vignoble.

Évaluation du risque : il est important.

Mesures prophylactiques : Dès à présent, il est primordial de :

- repérer et de marquer les souches atteintes,
- déclarer obligatoirement les symptômes de jaunisses de la vigne à la FREDON/FDGDON ou l'application [Vigiflav](#) (Cf. Arrêtés préfectoral et ministériel),
- arracher ou tailler « à blanc » les souches atteintes le plus tôt possible (après passage de la FREDON/FDGDON) pour limiter les contaminations.



Cicadelle adulte

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

✖ Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales

Quelques baies avec de la pourriture grise sont observées. Ces symptômes s'expliquent le plus souvent par la présence de perforations de la 2^{ème} génération d'eudémis ou de blessures sur les baies. Les conditions climatiques de la semaine dernière ont été plus favorables à son développement.

Évaluation du risque : il est globalement faible, il augmente dans les parcelles très vigoureuses.

ASPERGILLUS CARBONARIUS

✖ Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales

Quelques baies sont observées. Ces symptômes s'expliquent le plus souvent par la présence de perforations de la 2^{ème} génération d'eudémis ou de blessures sur les baies.

Évaluation du risque : il est globalement faible. Surveillez l'apparition de symptômes sur grappes.

CICADELLE VERTE (*Hebatia vitis anciennement Empoasca vitis*)

✖ Vignoble régional

Des larves et des adultes sont observés au vignoble. Leur nombre est faible. Des symptômes sont observés.

Évaluation du risque : à ce jour, le risque est nul.

Seuil indicatif de risque : 200 larves pour 100 feuilles observées.



Début des symptômes de cicadelle verte

CICADELLE AFRICAINE (*Jacobiasca lybica*)

✖ Pyrénées-Orientales

Des larves et des adultes sont observés dans nos parcelles de suivis. Leur nombre est en augmentation et les symptômes sont visibles.

Évaluation du risque : le risque est en augmentation.

MALADIE DU BOIS

✖ Vignoble régional

Les symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont de plus en plus visibles. Les formes lentes et apoplectiques sont présentes au vignoble.

Évaluation du risque : repérez les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérées par voie prophylactique.

RAVAGEURS SECONDAIRES

• Cochenilles

✖ Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales

Elles sont observées localement dans des grappes.

Évaluation du risque : Il peut être localement important, lié à l'historique de la parcelle.

- **Oiseaux**

- × **Hérault et Pyrénées-Orientales**

Des dégâts sont localement constatés sur variétés très précoces.

Évaluation du risque : il peut être localement important.

ACCIDENT PHYSIOLOGIQUE

- **Stress hydrique**

- × **Vignoble régional**

Les symptômes de sécheresse typiques d'une réaction à la chaleur et surtout à la sécheresse induite par ces conditions météorologiques chaudes et sèches sont :

- des défoliations en cœur de souches,
- des arrêts de croissance,
- des jaunissements des feuilles de la base des ceps.

Dans quelques parcelles, les baies ne grossiront plus et les grappes ne "fermeront" pas. Des débuts de flétrissements de grappes sont aussi visibles dans quelques parcelles.

La contrainte hydrique est de plus en plus marquée avec des défoliations en cœur de souche. Ils ont tendance à s'aggraver dans les zones de côteaux avec des sols plus superficiels.



Symptômes de sécheresse

ACCIDENTS CLIMATIQUES

- **Stress thermique ou échaudage**

- × **Vignoble régional**

Des dégâts d'échaudage sont toujours visibles sur feuilles et sur grappes, notamment dans les parcelles exposées au soleil couchant. Mais leur fréquence n'augmente quasiment plus.



Symptômes d'échaudage

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Prochain BSV le 28 juillet 2026



Produits de Biocontrôle

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Retrouvez la liste [ici](#).

Résistances aux pesticides

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. Retrouvez la note [ici](#).

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, FREDON Occitanie, Périss SAS, Ets Perret, Maison Sinnæ.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

